|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l’ordre du jour : PL 2.6** | **Document C19/94-F** |
| **27 mai 2019** |
| **Original: français** |
| Note du Secrétaire généralContribution de la République de Côte d’IvoireDUREE ET DATES DU FMPT 2021 |

J'ai l'honneur de transmettre aux États Membres du Conseil une contribution soumise par la République de Côte d’Ivoire.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

Contribution de la République de Côte d’Ivoire

DUREE ET DATES DU FMPT 2021

|  |
| --- |
| RésuméLa Résolution 2 de la PP-18 a eu le mérite de fixer une période repère pour la tenue du sixième FMPT, notamment en 2021, juste avant ou juste après le Forum SMSI.Tenant compte de cette décision de la conférence, mettant fin aux supputations de certains Etats Membres sur la tenue du sixième FMPT, le Secrétaire Général, dans la cadre de son rapport mentionné par la résolution pertinente, a publié un calendrier prévisionnel pour le processus préparatoire du FMPT-21La Côte d’ivoire propose que ledit calendrier prévisionnel conduisant à la tenue du sixième FMPT soit endossé par le Conseil en sa session de Juin. Suite à donnerDans ses délibérations prochaines sur la durée et les dates du FMPT-21, le Conseil fera bien de considérer utilement le calendrier prévisionnel tel que proposé par le secrétaire Général\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_RéférencesDocument [C19/5](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0005/en), [C17/INF/3](https://www.itu.int/md/S17-CL-INF-0003/fr) |

# Discussion

Le Secrétaire Général propose dans le document [C19/5](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0005/en) le calendrier relatif à l’organisation du prochain FMPT 21 (17-21 mai 2021).

Du fait que ce calendrier découle de la période impérative identifiée par la Résolution 2 de la PP‑18, le Conseil est appelé à endosser ce processus préparatoire tel que décliné par le Secrétaire Général.

# Propositions

La Côte d’Ivoire propose que le calendrier relatif au processus préparatoire du sixième FMPT soit adopté en l’état par les Etats Membres du Conseil, lors de la session de Juin 2019.